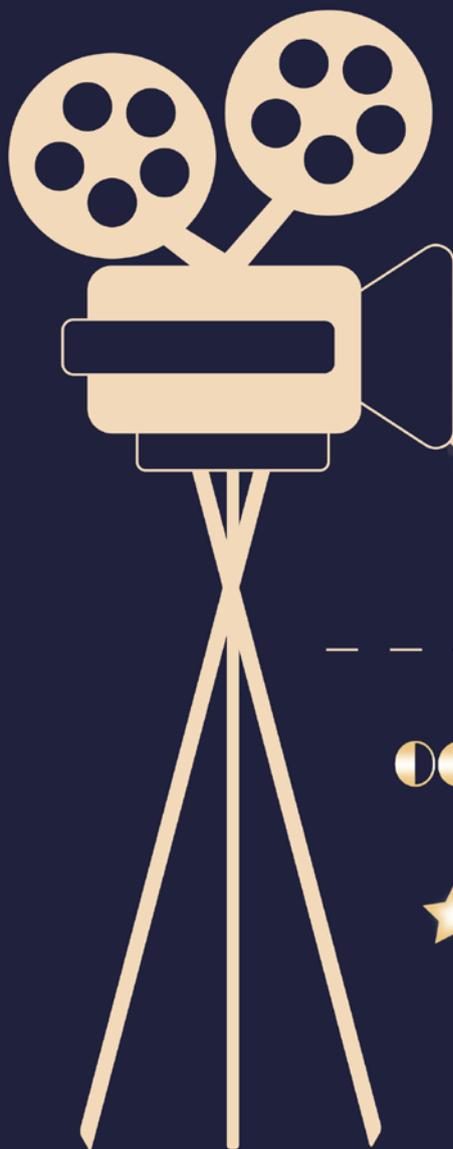


EXPOSITION

★
**LA JUSTICE DES ENFANTS
FAIT SON CINEMA**
★

20 et 21^{ème} siècles



06/06 - 31/12/2023

★ **Multiplexe** ★
5 salles

www.cinexpo.info

Ferme de Champagne

Route des Palombes
91600 Savigny Sur Orge





La justice des enfants fait son cinéma

Entre les années 1900 et les années 2010, un très grand nombre de films décline la **problématique de la délinquance juvénile** et de son traitement. Des films reconnus et primés, des fictions plus méconnues, en France ou à l'étranger :

La Marâtre (1906), L'Enfant de Paris (1913), The Kid (1921), Le Journal d'une fille perdue (1929), Zéro de conduite (1933), Prisons sans barreaux (1938), Boys town (1938), La cage aux rossignols (1945), Sciuscià (1946), L'équipée sauvage (1953), Chiens perdus sans collier (1955), La fureur de vivre (1955), Les quatre cents coups (1959), Terrain vague (1960), Les cœurs verts (1966), Family life (1971), Orange mécanique (1971), Laisse Béton (1984), La petite voleuse (1988), La haine (1995), Ma 6-t va crack-er (1997), Bande de filles (2014), La tête haute (2015)...

La sortie de chacun de ces films déclenche des réactions contrastées dans la presse grand public et en particulier dans les revues spécialisées de l'éducation populaire, du travail social et de la police. Entre rejet, dénonciation, récupération, la fiction a maille à partir avec la réalité du terrain.

La jeunesse raffole des salles obscures

Il est indéniable qu'à partir des années 1950, la jeunesse raffole des salles obscures et le cinéma devient un des loisirs abordables et prisés pour cette classe d'âge. À cette période, notamment dans les milieux populaires, les adolescentes et adolescents s'y rendent une ou deux fois par semaine voire beaucoup plus.

Cet engouement n'est pas sans préoccuper les spécialistes de la jeunesse : plusieurs enquêtes sont alors commanditées par la direction de l'Éducation surveillée et des commissions se posent en censeurs des films à voir ou à éviter.

En 1949, est créée une commission, destinée à étudier **l'influence du cinéma sur la criminalité juvénile**, à laquelle sont associés de nombreux experts issus de diverses disciplines, dont des professionnels de l'Éducation surveillée.

Il est remarquable d'observer le paradoxe de la situation : les jeunes délinquants placés en observation sont questionnés sur leur attraction pour ce loisir et devant leur enthousiasme unanime pour le grand écran, les experts déduisent par un syllogisme digne de

l'Unesco que c'est le cinéma qui provoque **le comportement délictuel des jeunes**. Les débats qui ont lieu alors pendant les congrès internationaux de psychologie ou de criminologie, témoignent de l'importance acquise par les thèses sur le caractère criminogène des images animées.

Les inquiétudes à l'égard du cinéma et de **ses effets potentiellement néfastes** sur l'enfance sont flagrantes dans les années 1950-1960. Mais elles réapparaissent régulièrement, et ce jusqu'à aujourd'hui. Il n'est pas rare que la violence juvénile soit expliquée par celle des films de fiction. Les arguments à l'encontre du grand écran se reportent par la suite sur la télévision, les jeux vidéo et les réseaux sociaux.

Dans le cadre de l'exposition, problématiques et scénographies s'organiseront en interrogeant à la fois **les relations entre la jeunesse et le cinéma** depuis les années 1900 et les liens étroits tissés par les politiques, les familles et le monde judiciaire et expertal entre **délinquance juvénile et fiction cinématographique**. Les films sont-ils de simples reflets de la réalité ou des représentations stéréotypées ? Ont-ils le pouvoir de pervertir les enfants ou peuvent-ils servir à dénoncer certaines injustices dont sont victimes les jeunes et plus particulièrement les « délinquants » ?

Le phénomène cinématographique suscite quoi qu'il en soit des peurs sociales révélatrices des époques traversées. Des « bagnes d'enfants » aux foyers éducatifs, la narration, écrite par les scénaristes, filmée par les réalisatrices et réalisateurs, et incarnée par les comédiennes et comédiens se résume-t-elle à un **miroir déformant de la réalité** ?

Salles obscures, extraits de films, affiches, archives de presse mais également témoignages de jeunes, rapports psychiatriques, enquêtes sociologiques, compte-rendus de congrès seront les documents principaux permettant de raconter **l'histoire complexe mais passionnante de ces relations entre cinéma, jeunesse et délinquance**.

Cette exposition sera présentée au **centre d'exposition Enfants en justice (ENPJJ)**. Situé à Savigny-sur-Orge (Essonne), il organise régulièrement des expositions thématiques. Les dernières se sont intéressées, entre autres, aux professionnels de la justice des enfants : *Les professionnels de la justice des enfants XIX-XXIe siècle*, en 2011-2012 (ENPJJ, CESDIP, AHPJM); à la déviance et délinquance des jeunes filles : *Mauvaises filles* en 2015-2016 (ENPJJ, Paris 1, Paris 8, Université d'Angers, de Bordeaux, de Lille 2, AHPJM) et à l'altérité : *L'Autre au pays de la justice des enfants* en 2019-2020 (ENPJJ, INJEP, DAP, Paris 1, Paris 8, Fondation Françoise Tétard, AHPJM).

A l'affiche

Les visiteuses et visiteurs deviendront, pour quelques heures, des spectatrices et spectateurs. Cinq salles de projection leur seront proposées pour une immersion autour de cinq thématiques.

LA JEUNESSE ET LE CINÉMA



Le cinéma fait partie de l'univers de référence des enfants et adolescents comme le montre le décor de leur chambre à coucher peuplée de posters et de photos découpées de stars.

D'Antoine Doinel dans Les quatre cent coups (1959) à Vince dans La haine (1995) en passant par Vic dans La Boum (1980) les visiteurs (re)découvriront les films et les stars qui ont fait rêver la jeunesse depuis l'après-guerre.

Salle 1

CINÉMA CORRUPTEUR - CINÉMA ÉDUCATEUR



EDUCATION
MORALE
HYGIÈNE
SPORTS
GÉOGRAPHIE
HISTOIRE
SCIENCES
ARTS
ANTI-ALCOOLISME

Le cinéma c'est l'école du crime disent les uns. Non ! Le cinéma est un moyen d'éducation selon les autres.

Un même film peut-être ainsi conspué pour sa mauvaise influence ou analysé pour sa valeur culturelle et humaine.

Les visiteuses et visiteurs pourront découvrir, dans un jeu de miroir, ce face-à-face à l'œuvre depuis les débuts du cinéma.

Salle 2

DÉLINQUANCES JUVÉNILES AU CINÉMA



Les films colportent et génèrent des clichés qui finissent par constituer **un imaginaire de la jeunesse irrégulière** avec des lieux, des délits, des actrices et des acteurs spécifiques.

Ces **représentations** ne sont pas nécessairement conformes aux pratiques juvéniles mais elles influent sur elles, en alimentant les craintes et en offrant des modèles aux jeunes qui se voient sur grand écran.

Salle 3

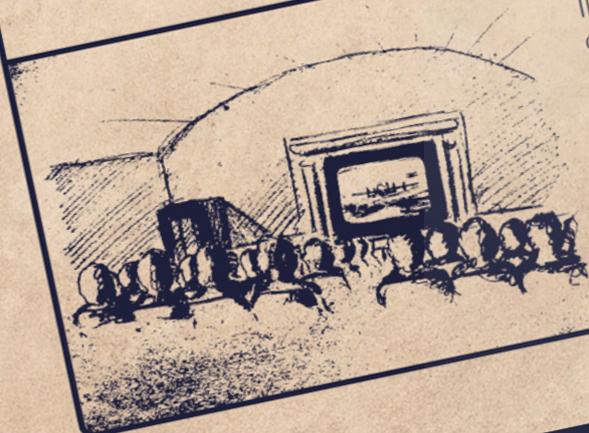
JUSTICE DES ENFANTS AU CINÉMA



De l'infraction à l'arrestation, de la comparution dans le cabinet du juge ou devant le tribunal des enfants au séjour dans une "maison de correction" ou dans un "centre éducatif fermé", le cinéma n'a pas manqué de **mettre en scène** le traitement de la **déviante juvénile** et de présenter tous les **professionnels** de la chaîne judiciaire. Les visiteuses et visiteurs auront ici le loisir de découvrir les évolutions de ces **représentations** et de réfléchir au casting de ses actrices et acteurs.

Salle 4

DANS LA SALLE



Il est possible de discourir sur le cinéma mais rien ne remplace **l'expérience sensorielle** et collective d'une plongée dans l'ambiance feutrée d'une salle obscure.

Tenez-vous prêts pour une **séance unique** !

Salle 5

L'Équipe

Toutes les expositions du centre d'exposition se construisent avec l'aide d'un comité scientifique constitué de spécialistes de la justice des enfants et du thème retenu.

Commissaires de l'exposition : Roxane Hamery & Mathias Gardet

Responsables pour le centre d'exposition : Véronique Blanchard, Danièle Brière & Séverine Dard

Graphisme/maquette : Jennifer Parize, Paroles en images

Décors : Katre

Membres du comité scientifique et d'organisation :

Yaelle Amsellem-Mainguy (sociologue, INJEP)

Guillaume Bryon (documentaliste à la Médiathèque, ENPJJ)

Jean-Christophe Coffin (historien, IHTP-Paris 8)

Christian Delage (historien, IHTP- Paris 8)

Claire Dumas (membre du CA, AHPJM)

Monia Dridi (secrétaire générale, IHTP-Paris 8)

Laure Fletcher (service civique, CNAHES)

Mathias Gardet (historien, IHTP-Paris 8)

Roxane Hamery (historienne du cinéma, Arts : pratiques et poétiques, Rennes 2)

Alexandra Houzet (documentaliste à la Médiathèque, ENPJJ)

Amandine Kervella (chercheuse en information et communication, ENPJJ)

Sébastien Le Pajolec (historien, Paris 1)

Odile Maillard (membre du CA, AHPJM)

Arnaud Miceli (cinéaste, Gingembre)

Dominique Moustacchi (chargée de projets éditoriaux à la Direction du patrimoine, CNC)

Béatrice de Pastre (directrice des collections, CNC)

Aurélie Roussel (responsable du service de la Communication, ENPJJ)

Jean-Lucien Sanchez (historien, DAP, Criminocorpus)

Cécile Tardy (directrice service de la documentation de la recherche, ENPJJ)

Myriam Tsikounas (historienne, Paris 1)

Jean-Jacques Yvorel (président, AHPJM)

Alain Zind (historien, IHTP-Paris 8)



Une production de l'ENPJJ en partenariat avec

AHPJM, CNC, Fonds de dotation Françoise Tétard, IHTP, INJEP, Université Paris 1, Université Rennes 2

Contacts : www.enfantsenjustice.fr

veronique.blanchard@justice.fr

daniele.briere@justice.fr

